

Consortium conjoint pour les écoles en santé

En réponse à la Stratégie de vie saine que les ministres de la Santé du Canada sont en voie d'élaborer, le Conseil des ministres de l'Éducation, Canada s'est adressé aux secteurs de la santé et de l'éducation pour leur demander d'envisager la possibilité de former un partenariat intergouvernemental et d'élaborer un plan d'action pour aborder différents problèmes de santé, sociaux et d'apprentissage chez les enfants d'âge scolaire et les jeunes. Sur la recommandation du groupe de travail conjoint des sous-ministres, les ministres de l'Éducation et de la Santé ont appuyé la formation d'un **Consortium conjoint pour les écoles en santé**. Les premiers ministres du Canada ont également engagé leurs gouvernements à collaborer par le biais de ce mécanisme en vue de bâtir des écoles saines dans le cadre de leur Accord de 2004 sur les soins de santé.

Le rôle majeur du Consortium conjoint pour les écoles en santé (CCES) est de **servir de catalyseur** en vue de **resserrer la collaboration** entre les ministères, les services, les organismes et les autres intervenants, et de **renforcer la capacité des réseaux de santé, d'éducation et des autres réseaux** à travailler de concert dans les secteurs suivants :

- un appui explicite pour les politiques et la gestion en vue de faciliter la coopération multisectorielle,
- l'utilisation de mécanismes de coopération formels et informels,
- du personnel désigné et un soutien aux infrastructures,
- des mécanismes et des processus pour l'échange de connaissances,
- le perfectionnement continu de la main-d'œuvre et une formation préalable à l'emploi,
- des processus explicites pour cerner et gérer les nouvelles questions de santé et sociales,
- la collecte régulière, fiable et rapide et la communication de données sur les résultats de santé et les comportements sociaux des enfants et des jeunes, et leur interdépendance avec les parents, les écoles et la collectivité pour les utiliser dans les systèmes appropriés de prise de décision et d'indicateurs,
- un examen périodique des politiques, des programmes et de la capacité des organismes locaux à affirmer leurs capacités sans nécessiter de supervision ou le choix des participants aux enquêtes.

Le Consortium conjoint sera chargé de : coordonner et appuyer les coordonnateurs provinciaux/territoriaux de la santé en milieu scolaire, publier des sommaires de connaissances et de pratiques prometteuses liées à la promotion de la santé scolaire, promouvoir des modèles de politiques locales, appuyer des groupes de travail actifs dans des dossiers précis comme la nutrition, les comportements sociaux des jeunes ou qui viennent en aide à des groupes vulnérables comme les étudiants autochtones, faciliter la mise en place d'un système pour recueillir des données sur la santé et le développement social des enfants/jeunes et sur la situation des programmes locaux, publier des rapports sur les nouveaux enjeux et les nouvelles tendances, travailler avec des chercheurs et des organismes de recherche et faciliter l'échange d'information au niveau provincial et international.

Les activités nationales du Consortium sont appuyées par un secrétariat composé de quelques employés. Le travail du Consortium au niveau provincial/territorial est appuyé par les coordonnateurs F/P/T de la santé en milieu scolaire désignés et dirigés par leurs provinces ou territoires respectifs.

L'adhésion au Consortium est volontaire. Les membres actuels sont la Colombie-Britannique, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve et Labrador, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest, le Territoire du Yukon et l'Agence de santé publique du Canada/Santé Canada.

Les ministères provinciaux/territoriaux de la Santé et de l'Éducation ont nommé conjointement un coordonnateur de la santé en milieu scolaire et convenu d'adopter une approche mutuelle pour la santé en milieu scolaire. L'Agence de santé publique du Canada a également désigné un coordonnateur de la santé en milieu scolaire. Compte tenu de sa responsabilité pour l'éducation des Premières nations sur les réserves, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) participe à titre d'observateur, offrant ses commentaires par le biais de l'Agence de santé publique du Canada.

Le Conseil d'administration du Consortium est composé d'un sous-ministre de chaque membre du Consortium ou de son mandataire. Un comité de gestion supervise les activités entre les réunions du Conseil d'administration. Les coordonnateurs de la santé en milieu scolaire se réunissent régulièrement et ils sont les principaux véhicules pour la communication et les interventions conjointes au sein du Consortium.

L'adhésion au Consortium conjoint a commencé avec les ministères de l'Éducation et de la Santé, mais elle comprendra éventuellement d'autres secteurs, ministères et organismes fédéraux. D'autres organismes et professionnels participent également dans le cadre d'activités spécifiques et de groupes de travail du Consortium.

Les groupes de travail initiaux qui ont été mis sur pied sont :

- nutrition/alimentation saine
- comportements sociaux des jeunes (alcool, tabagisme, autres drogues, intimidation, développement social positif)
- activité physique, participation aux sports et aux loisirs
- étudiants autochtones
- immunisation, intervention d'urgence et rôle de la santé publique dans les écoles
- santé sexuelle
- santé mentale
- prévention des blessures

D'autres groupes de travail seront mis sur pied, au besoin, pour examiner des questions de santé ou sociales et différents aspects de la promotion de la santé en milieu scolaire.



Joint Consortium for School Health
University House 3
Box 3060, STN CSC
Victoria, British Columbia
Canada V8W 3R4
Tel: (250) 588-3351
Fax: (250) 472-4836
www.jcsh-cces.ca

Le Consortium met au point des mécanismes pour déterminer les nouvelles préoccupations et tendances afin de procéder à des interventions concertées ou à des échanges d'information, selon les besoins. Le Consortium établit également une liaison et des relations appropriées avec les organismes et les réseaux de recherche, les ministères fédéraux et les organismes non gouvernementaux à l'échelle nationale.

Le Secrétariat du Consortium est situé à Victoria et on peut le rejoindre en composant le 250-588-3351, www.jcsh-cces.ca, ou en communiquant avec Emma Carter à ecarter@jcsh-cces.ca.

